

objectifs pédagogiques

- Définir les règles de droit de la propriété
- Identifier les limites du droit de la propriété
 - Analyser les différentes servitudes
 - Définir l'objet immeuble

public visé

agent Immobilier
 agent commercial mandataire
 négociateur et conseiller salarié

contenu

forma-code:

360 - module 4

pré-requis

bonne connexion internet
 ordinateur

organisation

e-learning

moyens et méthodes pédagogiques

la formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques ainsi que des exercices d'accompagnement

modalité d'évaluation

vérification des acquis après chaque module par un test QCM.

L'apprenant doit atteindre au minimum 70% de taux de réussite aux tests pour valider les heures de formation.

sanction de la formation

attestation d'assiduité
 relevés de connexion

nb. participant

1

durée

7h

fondamentaux juridiques

- Le droit de propriété
- Le démembrement de la propriété
- La définition de l'immeuble
- Les limites au droit de propriété
- Les servitudes
- Les SCI

déontologie de l'agent immobilier

- Le code de déontologie par le CNTGI
- Le devoir de conseil l'agent immobilier
- La gestion des conflits d'intérêts
- Les réclamations clients
- Evaluation : QCM

**programme éligible
 LOI ALUR**

Avec à la méthode PASS Formation, nous souhaitons vous témoigner notre volonté de vous satisfaire tant sur le plan pédagogique que technique. C'est dans cet esprit que nous tenons à contribuer à votre évolution professionnelle et devenir votre partenaire conseil.

